

TAQA MOROCCO
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital social de 2.358.854.200 dirhams
Siège social : Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23,
Centrale Thermique de Jorf Lasfar, El Jadida
Registre de Commerce d'El Jadida numéro 2145
Identifiant Fiscal : 1021595

**PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 3 MAI 2021**

L'an deux mille vingt et un,
le 3 mai,
à 11 heures,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société **TAQA MOROCCO**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 2.358.854.200 Dirhams dont le siège social est situé à Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar, El Jadida (« **TAQA MOROCCO** » ou la « **Société** ») se sont réunis en Conseil, conformément aux dispositions des Statuts de la Société, par visioconférence, sur convocation du Président du Conseil de Surveillance.

Sont présents et ont élargé le registre de présence, les membres du Conseil de Surveillance suivants :

- Monsieur Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheri (Président du Conseil de Surveillance) ;
- S.E. Khaleefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) représentée par Monsieur Mohammed Abdulla Falah Jaber Al Ahbabi (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Monsieur Abdulaziz Mohamed Abdulla Alobaidli Alhammadi (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Monsieur Hamad Abdulla Mohamed Alshorafa Al Hammadi (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Monsieur Vivek Gambhir (Membre du Conseil de Surveillance).

Le Conseil de Surveillance réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié des membres du Conseil de Surveillance en fonction, est déclaré régulièrement constitué et peut ainsi valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheri préside la séance en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Vivek Gambhir est désigné secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux membres du Conseil de Surveillance que lors de sa précédente réunion du 11 mars 2021, le Conseil (i) avait approuvé l'ordre du jour et le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle convoquée par le Directoire et (ii) s'était réservé le droit d'ajouter des points complémentaires à l'ordre du jour, à communiquer au Directoire avant l'émission de l'avis de convocation à l'Assemblée.

A ce titre, le Président rappelle que le présent Conseil de Surveillance est convoqué afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance ;
- Cooptation d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance ;
- Changement du Représentant Permanent de Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) au sein du Conseil de Surveillance ;
- Proposition de nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance.

5

PREMIERE DECISION

Le Conseil de Surveillance prend acte et accepte :

1. la démission de **S.E. Khaleefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi** de ses fonctions de Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société.

Les Membres du Conseil de Surveillance remercient vivement Son Excellence Khaleefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi pour sa haute contribution aux travaux du Conseil, tant en sa qualité de Membre qu'en tant que Vice-Président du Conseil de Surveillance.

2. la démission de Monsieur **Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheeri** de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance.

Les démissions visées aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus prennent effet à l'issue de la présente réunion du Conseil de Surveillance.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité :

1. de nommer Monsieur **Anas Jawdat Ayesh Mustafa Albarguthi**, de nationalité Emiratie, titulaire du passeport n° R63C87391, domicilié à Sowwah Square, Al Maqam Tower, 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, en qualité de Membre indépendant du Conseil de Surveillance, en remplacement de S.E. Khaleefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

La nomination de Monsieur **Anas Jawdat Ayesh Mustafa Albarguthi** en qualité de Membre indépendant du Conseil de Surveillance est effectuée par référence aux critères d'indépendance fixés par l'article 41 bis de la loi 17-95, applicable sur renvoi de l'article 83 de la même loi.

Préalablement pressenti, Monsieur **Anas Jawdat Ayesh Mustafa Albarguthi** a fait savoir à l'avance qu'il acceptait la proposition de sa nomination en qualité de Membre indépendant du Conseil de Surveillance et qu'il remplissait les conditions légales requises pour l'exercice de ses fonctions.

La cooptation de Monsieur **Anas Jawdat Ayesh Mustafa Albarguthi** en qualité de Membre indépendant du Conseil de Surveillance sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

La cooptation visée ci-dessus prend effet à l'issue de la présente réunion du Conseil de Surveillance.

TROISIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance prend acte que la société **Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA)**, Membre du Conseil de Surveillance, sera désormais représentée au Conseil par Monsieur **Andres Calderon Acuna**, de nationalité colombienne, titulaire du passeport n° PE105076 domicilié à Sowwah Square, Al Maqam Tower, 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, en remplacement de Monsieur Mohammed Abdulla Falah Jaber Al Ahabbi.

QUATRIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité, de proposer à l'assemblée générale ordinaire de la Société la nomination, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance et pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026, de Monsieur :

- **Farid Saleh Farid Mohamed Alawlaqi**, de nationalité Emirati, titulaire du passeport n° R8RY47154, domicilié à Sowwah Square, Al Maqam Tower, 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis.

CINQUIEME DECISION

En conséquence des décisions précédentes, le Conseil de Surveillance complète comme suit l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle convoquée par le Directoire pour le 7 juin 2021 à 10 heures :

1. Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
5. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
7. Lecture du rapport spécial du Directoire sur l'émission obligataire par placement privé, réalisée dans le cadre du régime spécial de la loi n°27-20 ;
8. Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
9. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
10. Approbation des conventions réglementées ;
11. Fixation d'une somme annuelle à allouer aux Membres du Conseil de Surveillance à titre de jetons de présence ;
12. **Ratification de la cooptation d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance ;**
13. **Nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance ;**
14. Expiration du mandat d'un commissaire aux comptes ;
15. Nomination d'un commissaire aux comptes ;
16. Questions diverses ;
17. Pouvoirs en vue des formalités.

En outre, le Conseil de Surveillance approuve le projet définitif du texte des résolutions qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale, tel qu'il vient d'être complété en conséquence de la première décision ci-dessus et figurant en annexe du présent procès-verbal.

Le Conseil de Surveillance charge son Président d'en informer le Directoire.

SIXIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités légalement requises partout où besoin sera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Fait en six exemplaires originaux

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par le Président et le Vice-Président du Conseil de Surveillance et par le nouveau membre pour acceptation de fonctions.



Monsieur Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheri
Président du Conseil de Surveillance



S.E. Khaleefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi
Vice-Président du Conseil de Surveillance

Pour acceptation des fonctions de Membre du Conseil de Surveillance:



Monsieur Anas Jawdat Ayesh Mustafa Albarguthi